



## Recommandation 858 (1979)<sup>1</sup>

# Déclaration sur la police

Assemblée parlementaire

L'Assemblée,

1. Se référant à sa [Résolution 690 \(1979\)](#) et à la Déclaration sur la police qui y est annexée,
2. Recommande au Comité des Ministres d'inviter les gouvernements des Etats membres à apporter tout leur soutien à la déclaration et à l'action envisagée dans cette résolution.

---

1. Discussion par l'Assemblée le 1er février 1979 (24e séance de la 30e Session) (voir [Doc. 4212](#), rapport de la commission des questions juridiques). Texte adopté par l'Assemblée le 8 mai 1979 (2e séance de la 31e Session).

